Le concours de pigeons au bénéfice du Mémorial des Poilus d'Orient

Les quatre Fédérations colombophiles de Tourcoing: l'Avant, la Croix-Rouge, l'Entente et les Philempins ont décidé l'organisation d'un grand concours sur Clermont, le 4 octobre prochain. Le bénéfice du concours, qui sera doté de nombreux prix très importants, ira à la souscription ouverte pour le monument des Poilus d'Orient morts pour la France.

Les Fédérations colombophiles tourquennoises témoignent ainsi, une fois de plus, leur dévouement aux anciens combattants et nous souhaitons que l'effort des organisateurs soit largement récompensé.

La fraude

Les préposés des douanes ont remis à la gendemerie de Tourcoing, pour être déférés au Parquet de Lille, Jean Bauszik, 20 ans, métallurgiste, demeurant à Roubaix, 147, boulevard de Belfort, et Julien Caboose, 23 ans, ajusteur, domicilié à Lille, rue Gustave Delory, 20, qui ont été trouvés porteurs respectivement de 5 kilos et 7 kilos de tabac au poste de douane de la Marlière. La bicyclette du mineur a été confisquée.

HALLES CENTRALES. — Voici le prix des marchandises vendues à la criée dans la journée de mardi : Haricots verts, de 2.00 à 2.60 le kilo; Tomates, 2.75 à 3.00 le kilo; Abricots, 2.25 à 3.00 le kilo; Bigarreaux, 1.00 à 3.50 le kilo; Camemberts, 0.60 à 1.70 la pièce; Pont-l'Evêque, 1.30 à 1.40 la pièce; Maroilles, 1.90 la pièce; Hollande, 9.00 à 12.00 le kilo; Gouda, 5.50 à 6.50 le kilo; Port-Salut, 2.75 à 3.75 le kilo; Beurre, 14.00 à 19.00 le kilo; Sardines, 1.50 la boîte.

PAIEMENT DES SECOURS AUX GRÉVISTES NÉCESSITEUX. — Ce mercredi, cartes numéros 1.801 à 1.900, de 8 à 9 h.; 1.901 à 2.000, de 9 à 10 h.; 2.001 à 2.200, de 10 à 11 h., et 2.201 à 2.400, de 11 à 12 h.

FÉDÉRATION DES AMICALES LAÏQUES DE TOURCOING ET SES CANTONS. — Dimanche 14 juin a lieu à Marcq-en-Barœul, la fête Intercantonale, organisée par l'Amicale Mercœur de Pont-de-Marcq, qui a fait un effort. La Conférence-Congrès se tiendra à l'Ecole des garçons du Pont-de-Marcq, rue des Ecoles, à 10 h. A 12 h. 30, dans le même local, banquet par souscription. A 14 h. 30, rassemblement des sociétés participant à la fête, à l'arrêt des Tramways J et h, rue Montgrenier.

LE CINQUANTENAIRE DE L'ECOLE LAÏQUE. — Pour commémorer les cinquante années d'existence de l'Ecole laïque, l'Amicale des Instituteurs et Institutrices publics de Tourcoing organise, avec le concours bienveillant de la Municipalité, une grande manifestation populaire au Théâtre Municipal, le samedi 27 juin, à 19 h. 30. Le personnel enseignant s'est assuré le concours d'un conférencier de grand talent, M. André Enfière, de Paris, secrétaire général de l'Association de défense laïque. Une troupe des Amicales Laïques interprètera une comédie musicale de Farjon, dont le texte et la partition sont dus à M. Albert Doutey, directeur artistique des sociétés laïques et Républicaines de la rive Sinistre. La Symphonie Cobertiste, si appréciée du public, se fera entendre au cours de la cérémonie. L'entrée sera gratuite. Le programme de la fête se rendra dans la salle au profit des grévistes du textile.

LES PROCHAINES SORTIES DE LA CLIQUE SCOLAIRE. — Dans sa dernière réunion, le Comité de la Clique Scolaire a arrêté les détails des prochaines sorties : Dimanche 14 juin, participation à la 4e Fête Intercantonale à Marcq-en-Barœul et célébration du cinquantenaire de l'Ecole laïque dans cette commune; rassemblement à 7 h. 30. — Samedi 20 et dimanche 21 juin, participation aux fêtes officielles du quartier du Virolois. — Dimanche 28 juin, participation à la Fête des Ecoles au terrain du Chêne-Houpline.

Pour ces différentes sorties, les instructions seront données vendredi prochain, à la répétition générale. Le calendrier des fêtes et excursions pour le mois de juillet sera établi prochainement.

ECHO DE LA FETE ENFANTINE DU GROUPE DES MUTILÉS. — Pour éviter l'attente des friandises, la Commission invite ses membres qui n'ont pu assister à la fête enfantine de dimanche dernier, à se présenter le plus tôt possible au siège, 43, rue du Haze, pour retirer le paquet destiné à leur enfant.

ARTISANAT FRANÇAIS. — Permanence ce mercredi, de 18 à 19 h. Salle des Artisans, Institut Colbert, 30, rue de Gand. Adhésions, renseignements, contrat d'apprentissage, cours des Artisans : Brochure 1.50 pour les anciens artisans.

AMICALE DU FLOCON. — Les personnes désireuses de se procurer la photo du Groupe prises le mardi 31 mai (Cinquantenaire) sont priées de se faire inscrire à l'Ecole. Le Foyer est ouvert les mercredis et samedis soir. Le dimanche matin, s'adresser Salle des Fêtes. Les inscriptions seront prises également pour la photo de la Commission.

JEUNESSE OUVRIÈRE CATHOLIQUE DU BLANC-SEAU. — Réunion mensuelle jeudi 11, à 20 h., dans le local de la rue du Rez. La présente vaut tiendra lieu de convocation.

CHORALE PAROISSIALE ST-JACQUES. — Ce mercredi, à 19 h. 30, répétition générale au Patronage. Après la répétition, comptes rendu au sujet de l'excursion de Vezon, le 23 courant et exposition pour la Commission.

POUR NOS MUTILÉS. — De la Symphonie du Flocon, 150 francs.

Concours qui participent au concert des instituteurs à 19 h. 45 : répétition générale habituelle. Il est rappelé aux sociétaires en grève que les agents vous à deux consommations gratuites.

AMICAL ARTISTIC-CLUB TOURQUENNOIS. — Ce soir, à 19 h., répétition, 150, rue Achille-Testelin, pour tous les numéros de chant anciens et comédies.

ORPHEON «L'ECHO DE LA FRONTIERE». — Ce soir, à 19 h. 15, répétition pour les

ORPHEON DES TRAVAILLEURS. — Ce mercredi, à 20 h., au local, répétition.

MOUVAUX

L'horloge électrique de l'église Saint-Germain

L'installation de l'horloge de l'église Saint-Germain avance à grands pas. Le cadran est maintenant posé sur les quatre faces et bientôt on ajoutera les aiguilles. On terminera ensuite l'installation du réseau et du mécanisme électrique.

Dans quelques jours, même la nuit, le clocher donnera l'heure exacte aux habitants.

AVIS AUX PRISONNIERS ET VICTIMES CIVILES DE LA GUERRE. — Les Anciens prisonniers civils de Mouvaux, de même que les victimes civiles, sont invités à assister à la réunion qui se fera ce mercredi à 9 h., au Café Belle-Vue (chez M. Félix Rogé). La réunion sera présidée par M. le Président de la Fédération interdépartementale, qui mettra les anciens prisonniers français au courant des pourparlers et des travaux de la fédération depuis le Congrès du Cateau, de même qu'il renseignera les déportés belges de ce que la Fédération Nationale belge fait pour eux. Le présent avis tiendra lieu de convocation.

MUSIQUE MUNICIPALE. — Répétition générale jeudi à 20 h. 30.

MARCQ-EN-BARŒUL

LA BÉNÉDICTION DU DRAPEAU DE LA CROISADE EUCHARISTIQUE

La Croisade eucharistique de Saint-Vincent a, depuis hier, un magnifique drapeau. A l'occasion de la bénédiction de cet emblème, une fête est organisée pour jeudi 11 juin, avec le concours de plusieurs sections voisines. Les jeunes gens se rassembleront d'abord, à 14 h., à une séance cinématographique, au patronage. Ils se rendront ensuite à l'église où M. l Doyen bénira le drapeau après le salut du Saint-Sacrement. Sept nouveaux « croisés » seront reçus au cours de cette fête.

La fête du Sacré-Cœur à Marcq-Bourg

La paroisse Saint-Vincent de Marcq-Bourg célébrera dignement la grande fête du Sacré-Cœur de Jésus, le vendredi 12 juin. A 6 h. et 7 h. 30, messes basses, à 10 h., messe solennelle. Adoration toute la journée pour les différents quartiers de la paroisse.

A 20 h., sermon par M. l'abbé Potdevin, procession des hommes et salut solennel.

UN MALHEUREUX. — M. Jacquemet, commissaire de police à Marcq, était avisé mardi matin, qu'un pauvre homme errait à l'aventure dans le quartier du Pont-de-Marcq, en y causant du tapage. Interpellé par un garde il fut conduit au commissariat, où il put, après interrogatoire, faire connaître qu'il avait 43 ans, était natif d'Hazebrouck et habitant actuellement Boulogne.

Sa famille informée aussitôt par téléphone vint le rechercher dans l'après-midi.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

Une belle séance de cinéma

Le Comité de la section neuvilloise du Parti démocrate populaire organise pour samedi prochain, 13 juin, chez M. A. Holvoet, 1, rue du Patronage, une magnifique séance de cinéma au cours de laquelle sera projeté le film : « Blanchette », tiré de l'œuvre de M. Brieux, de l'Académie Française.

Une jolie comédie, où les acrobaties et les scènes mouvementées abonderont, un désopilant comique et un documentaire, « Pathé-Revue », compléteront ce sensationnel programme.

Toutes les familles sont invitées. Les parents pourront sans crainte amener leurs enfants. Entrée absolument gratuite.

HALLUIN

UNE CHARMANTE FÊTE A L'HOSPICE

Le beau geste d'une société

Dimanche, ce fut jour de fête et de liesse chez les vieillards de l'Hospice du Mont. Vers midi, les membres de la société en dissolution « Le Boxing-Club Hallinois » se rendirent dans l'établissement pour distribuer le produit de la vente de leur outillage et de leurs appareils.

A chacun des chers vieux, ils remirent une somme de 10 fr., plus une ample provision de douceurs, consistant en gâteaux, chocolats, vins, café, liqueurs et cigares.

La joie exultait, car ce n'est pas tous les jours pareille ducasse. Un des bons vieux remercia les visiteurs d'avoir bien voulu penser à eux et en témoigna de remerciements invita ses collègues à chanter en leur honneur un vibrant vivat.

On ne saurait assez féliciter la société dissoute de son geste généreux qui mérite d'être signalé et encouragé et dont les hospitalisés lui sont profondément reconnaissants.

AVIS AUX CONTRIBUABLES. — Les contribuables sont informés que le contrôleur des Contributions directes, se tiendra à leur disposition, à la Mairie, les matinées 11 et 12 juin courant, à partir de 9 h. 30, pour recevoir toutes réclamations et demandes de renseignements.

ETAT-CIVIL. — Naissances. — Simonne Van Rysselberghe, chemin de Lorelles, 156. — Werner Vyncke, rue de la Lys, 82.

Décès. — Yvon Parmentier, 3 mois 15 jours, chemin d'Eau, 15.

RONCQ

DISTRIBUTION DE SECOURS AUX CHOMEURS NÉCESSITEUX PAR SUITE DE GRÈVES. — La distribution de secours aux chômeurs nécessiteux par suite de grèves aura lieu : 1° Pour ceux ayant déjà touché des secours le 2 juin 1931, demain mercredi 10 juin, de 8 h. à midi. — 2° Pour ceux qui n'ont pas encore touché de secours, jeudi 11 mai de 4 h. à midi et de 14 à 18 h.

D'autre part, le secours complémentaire de 50 fr. demandé par le Conseil municipal pour chaque chef de famille, n'est pas accepté par la Préfecture.

BONDUES

A L'AMICALE LAÏQUE. — L'Amicale laïque Mouvaux de Marcq-en-Barœul « Pont » est toujours à cette époque d'organiser la fête des Amicales laïques de la Fédération de Tourcoing et ses cantons. Elle aura lieu dimanche prochain. La Commission invite tous les amicalistes de Bondues à assister à cette manifestation voulant prouver leur attachement aux groupements laïques.

Rendez-vous avec la clique scolaire chez M. Joseph Tourneau, estaminet Saint-Baxon, rue de Lille, Pont de Marcq, à 14 h. 15 très précises.

BOUSBECQUE

CONSEIL DE RÉVISION. — Il est rappelé aux intéressés que les opérations du Conseil de révision du Canton Nord auront lieu à l'Hôtel de Ville de Tourcoing, samedi prochain 13 juin, à 8 h., pour les inscrits des classes 1930 (1re contingent), 1931 (1er contingent), ainsi que pour les ajournés des classes précédentes.

MUSIQUE MUNICIPALE. — Jeudi 11 juin, à 20 h., au local habituel, répétition générale. Le présent avis tient lieu de convocation.

ETAT CIVIL. — Publication de mariage. — Henri Prouvost, à Tourcoing, et Anne Vermeer.

QUESNOY-SUR-DEULE

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal s'est réuni dans la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville, le 5 juin dernier, à 17 h. 30, sous la présidence de M. Maurice Dervaux, maire.

M. le Maire fait donner lecture du compte rendu de la dernière séance. Après cette lecture, M. Béghin présente quelques observations relatives au maintien du passage du cimetière et demande l'insertion d'un additif concernant cette délibération. Par 12 voix contre 2, le Conseil municipal décide qu'il n'y a pas lieu de modifier cette décision dont les termes sont conformes à la réalité.

MM. Beghin et Delevoye quittent la salle. Il est alors procédé à l'examen des articles portés à l'ordre du jour.

Compte administratif de l'Hospice. — Recettes (y compris l'excédent de l'exercice 1929) : 121.582 fr. 28; dépenses, 59.465 fr. 75. Excédent de recettes à reporter au budget additionnel de 1931 : 62.416 fr. 53. Adopté.

Compte de gestion du receveur. — Recettes : 81.965 fr. 18; dépenses, 59.465 fr. 75; excédent de recettes : 22.499 fr. 43, auquel il y a lieu d'ajouter l'excédent de l'exercice 1929 de 39.917 fr. 20. Le résultat définitif de l'excédent 1930 présente donc un excédent de recettes de 62.416 fr. 63. Adopté.

Budget additionnel de 1931. — Le Conseil municipal approuve le budget additionnel de 1931 qui porte en recettes et en dépenses la somme de 62.416 fr. 63.

Budget primitif de 1932. — Le budget primitif de 1932 s'équilibre en recettes et en dépenses à 86.772 fr. Adopté.

Bureau de bienfaisance. Compte administratif. — Recettes (y compris l'excédent de l'exercice 1929) : 29.063 fr. 05; dépenses, 17.849 fr. 62; excédent de recettes de 12.117 fr. 43. Adopté.

Compte de gestion du receveur. — Recettes, 22.796 fr. 39; dépenses, 17.849 fr. 62. Excédent de recettes de 4.946 fr. 77 auquel il y a lieu d'ajouter l'excédent de l'exercice 1929 de 7.166 fr. 66. Le résultat définitif de l'exercice 1930 présente donc un excédent de recettes de 12.113 fr. 43.

Budget additionnel de 1931. — Le Conseil municipal approuve le budget additionnel de 1931 qui porte en recettes et en dépenses la somme de 12.113 fr. 43.

Budget primitif de 1932. — Le budget primitif de 1932 s'équilibre en recettes et en dépenses à 13.500 francs. — Adopté.

Commune. — Compte administratif du Maire. — M. Charles Lehoucq, premier adjoint, est nommé président et présente au Conseil municipal le compte administratif du maire pour 1931 : Recettes, 614.854 fr. 62; dépenses, 472.585 fr. 69. L'excédent de recettes de 142.268 fr. 93 sera reporté au budget additionnel de 1931.

M. Lehoucq demande au Conseil municipal de vouloir bien voter des félicitations à M. le Maire pour sa bonne gestion, ce qui est adopté à l'unanimité. M. le Maire remercie la confiance de ses conseillers et ses collègues de la confiance qu'ils viennent de lui témoigner.

Compte de gestion du Receveur. — Recettes, 482.562 fr. 26; dépenses, 472.585 fr. 69; excédent de recettes de 9.976 fr. 57 à ajouter l'excédent de l'exercice de 1929. Le résultat définitif de l'exercice 1930 se solde par un excédent de recettes de 142.292 fr. 36. — Adopté.

Budget additionnel de 1931. — Le budget additionnel de 1931 s'équilibre en recettes et en dépenses à 152.854 fr. 60. — Adopté.

Budget primitif de 1932. — Recettes, 450.064 fr. 52; dépenses, 457.036 fr. 52, d'où un déficit de 6.972 fr. 30, couvert par les 6.972 fr. 30 excédents non employés sur impositions extraordinaires de 1930 pour remboursement des emprunts.

M. le Maire informe le Conseil municipal que le nombre de centimes votés pour l'exercice 1931 était de 503 c. 19.

Les centimes proposés pour l'exercice 1932 s'élèvent à 475 c. 86, d'où une réduction de 33 c. 33 sur l'année dernière, du fait que la valeur du centime communal est passé de 435 fr. 43 en 1931 à 484 fr. 42 pour 1932.

(A suivre.)

WERVICQ-SUD

INTERRUPTION DE COURANT. — En raison de travaux à effectuer en la cabine, il n'y aura pas ce courant électrique dimanche matin 14 juin, de 7 à 10 h.

PASSAGE DU PERCEPTEUR. — Le Percepteur des contributions directes se rendra à la Mairie de Wervicq-Sud vendredi 12 juin, de 14 à 16 h., pour le paiement de divers mandats et assistances et la perception de contributions et amendes

ARÔME PATRELLE
Donne au
Bouillon Goût exquis Belle couleur dorée

LILLE

La nuit de lundi à mardi, un avion a survolé la ville pendant une demi-heure

Mardi, vers une heure, les Lillois attardés entendaient le ronflement du moteur d'un avion qui survolait la ville, évoquant les nuits tragiques des bombardements. Après avoir tourné longuement au-dessus des principales artères, l'appareil, dont on aperçut les feux réglementaires verts et rouges, coupa les gaz un instant, puis reprit à une altitude plus faible. A ce moment, le pilote éteignit ses feux, puis les alluma à nouveau en une succession de signaux Morse. Il s'agissait, vraisemblablement, d'un appareil militaire égaré au cours d'une manœuvre de nuit et cherchant à s'orienter

Il est regrettable qu'à défaut d'un système d'éclairage et balisage complet, tel qu'il en existe sur les lignes régulières comme Paris-Marseille, Lille ne soit pas pourvue d'un indicatif lumineux permettant aux pilotes égarés de reconnaître la ville et, en suivant les voies ferrées, de se rendre vers les postes reconnus ou les terrains auxiliaires.

D'ailleurs, le terrain de la Brayelle, pas plus que celui de Ronchin, n'est équipé pour ces cas exceptionnels jusqu'ici dans la région, mais qui ne peuvent manquer de devenir plus fréquents avec le développement de la navigation aérienne commerciale. N'avons-nous pas signalé l'année dernière, que des services nocturnes avaient été entrepris sur Paris-Bruxelles et Paris-Marseille avec succès?

L'appareil, qui paraissait être un bi-moteur militaire, après avoir survolé la ville pendant une vingtaine de minutes, s'éloigna tous feux éteints dans le ciel noir. Espérons que son raid aura pris fin sans incident.

AFIN DE RÉPONDRE aux demandes des personnes n'ayant pu assister le 3 juin à l'excursion pour Lisieux, nous organisons un nouveau départ le 25 juin. Places limitées. **Garage Parisien**, 110, rue de Paris, LILLE (Tél. 12.80). 33435

La lettre de Jeanne d'Arc des archives du Nord

A l'occasion des cérémonies qui ont marqué le cinquième centenaire de la mort de Jeanne d'Arc de nombreuses personnes on exprimé le désir d'admirer la lettre originale adressée par l'héroïne au duc de Bourgogne, le jour du sacre de Charles VII, à Reims, conservée aux archives départementales du Nord. Ce précieux document sera exposé dans une salle de l'hôtel des Archives, 1, rue du Pont-Neuf, les jeudis 11 et 18 juin, de 9 h. à midi et de 14 à 17 h.

A CHACUN SON MÉTIER. La France produit les meilleurs vins, et la Hollande la meilleure margarine. C'est de là qu'est importée la célèbre margarine LILIA dont l'éloge n'est plus à faire. — Dépositaires : **Demeyère**, 24, rue du Bois, Roubaix ; **Figeac**, 22, rue du Haze, Tourcoing. 325d

AILLEURS ON DINE
AU CARLTON
ON MANGE
Le spécialiste pour Noces et Banquets
Plats cuisinés
Service à domicile sur demande

NORD

UN ENFANT EST MORTELLEMENT BLESSÉ A HÉRIN

Sa mère assiste impuissante à l'accident

Lundi soir, M. Désiré Soyez, de Bellaing, regagnait son domicile en automobile. Il passait rue G. Delory et roulait à une allure modérée.

Des enfants jouaient sur le trottoir de droite. Tout-à-coup, l'un d'eux, le petit Paul Bavay, âgé de 3 ans et 8 mois, fils du maire de la commune, descendit du trottoir et traversa la chaussée afin de rentrer chez ses parents.

Pour l'éviter, l'automobiliste donna à gauche un coup de volant qui fit monter la voiture sur le trottoir. Mais l'enfant avait été atteint par l'aile droite de l'automobile.

Une passante releva l'enfant et le transporta chez un docteur du voisinage. Le praticien et l'un de ses collègues de Valenciennes appelé d'urgence, constatèrent que l'enfant portait plusieurs fractures du crâne et de nombreuses contusions. A 4 h. 30 du matin le petit blessé expirait.

De sa maison Mme Bavay avait assisté impuissante au terrible drame.

Le carnaval d'été du 26 juillet à La Madeleine

Un carnaval aura lieu à La Madeleine-lez-Lille le 26 juillet. En plus des groupes sélectionnés qui prendront place dans le cortège, le Comité organisateur a décidé d'ajouter une catégorie spéciale pour couples et isolés dont les prix sont répartis comme suit :

1er 400 fr.; 2e 300 fr.; 3e 200 fr.; 4e 100 fr.; 5e 75 fr.; 6e 50 fr.; 7e 40 fr.; 8e 30 fr., etc.

Les concurrents qui désirent y prendre part peuvent dès à présent envoyer leurs adhésions à M. Séraphin Lust, 6, rue Thiers, à La Madeleine.

Ils devront mentionner sur leur lettre s'ils prennent part au concours lumineux qui comportera également de beaux prix et qui aura lieu à 21 h. Il ne leur sera pas accusé réception de leur adhésion, ils auront qu'à se pré enter le 26 juillet, à partir de 14 h., au siège 91, rue Jeanne-Maillotte, pour retirer leurs cartes de concours.

Un chien à sept pattes à Valenciennes

Chez M. Marchand, boucher, 126, rue de Paris, vient de naître un chien à sept pattes. Les quatre pattes normales sont à leur place, une cinquième est au-dessous du cou. On en trouve deux avec leur arrière-train respectif en avant de leurs compagnes.

Au moment de la naissance, un accident a provoqué la mort de l'animal-phénomène.

Le geste malheureux d'une fillette à Valenciennes

Mardi vers midi, Emmanuel Telle, chauffeur d'auto de la Société des Forges et Aciéries du Nord et de l'Est, regagnait les usines, conduisant son auto en passant par la rue du Faubourg de Cambrai. Il aperçut sur le trottoir de droite qu'il longeait, deux fillettes, deux sœurs, les jeunes Lowkie. L'une, en jouant poussant l'autre, celle-ci, la jeune Léocadie, âgée de dix ans, tomba sur le phare droit de l'auto. Le chauffeur stoppa sur place. L'enfant, qui avait perdu connaissance, fut transportée par M. Telle, chez ses parents, au n° 42 où un docteur vint la soigner. La pauvre petite fut ensuite conduite d'urgence à l'Hôtel-Dieu de Valenciennes. Mardi soir elle était encore dans le coma.

La chute mortelle d'un ouvrier polonais à Denain

Monté sur une passerelle, sise à une hauteur de dix mètres, pour réparer un joint du collecteur à gaz d'un train reversible des Forges de Denain-Anzin, Alexandre Lisska, âgé de 27 ans, est tombé, sans qu'on se puisse rendre compte comment l'accident s'est produit, la passerelle, en effet, étant munie d'un garde-fou. L'ouvrier fut transporté à l'infirmerie où il expira. Il avait eu le crâne fracturé.

Un marinier se noie accidentellement à Férin

Ladislas Wioblinski, 21 ans, aide-marinier sur le bateau-moteur « Solvay-XIV », dont le siège de la société est à Douai, au quai des Fontainettes, est tombé accidentellement, lundi, de son bateau dans le canal, à Férin. Ce ne fut qu'après trois heures de recherches qu'on a retrouvé le corps du malheureux.

Entreprise Générale Mobiliers
Paul FACQ-HILST, 10, . Royale, LILLE
Les plus importantes collections de Meubles anciens et modernes. Tissus. Appareils d'éclairage. Obj. d'art. Ateliers d'ébéniste., tapiss.. r. Doudin. 6-8-10-12. 21585

PAS-DE-CALAIS

Saint-Omer va recevoir une des statues du château de Versailles

Les statues placées dans la cour d'honneur du château de Versailles sont enlevées suivant le programme établi des travaux qui sont exécutés dans le domaine de Versailles. C'est ainsi que la statue de Suger a été attribuée à Saint-Omer.

Des Algériens attaquent un de leurs compatriotes et le dépouillent dans le train, à Leforest

Au cours de la nuit de lundi à mardi, dans le train 3.028, venant de Lille, une rixe a éclaté entre les Algériens, marchands ambulants.

Le train roulait entre Ostricourt et Leforest, il était 22 h. 45 environ, lorsque l'Arabe Kerman Arezki, 23 ans, de Fort-National, et demeurant rue des Fripiers, à Douai, fut attaqué par plusieurs de ses coreligionnaires. Ceux-ci le rouèrent de coups, l'assommèrent, puis lui dérobèrent son portefeuille contenant sa petite fortune et ses papiers d'identité.

A l'arrêt de Leforest, ces derniers s'esquivèrent, tandis que le docteur Théret, de cette localité, tentait de ranimer leur victime qui était sans connaissance.

Le blessé fut replacé dans le train et gagna Douai; il fut conduit à l'Hôtel-Dieu; il porte de nombreuses plaies contuses à la tête. Il ressort de l'enquête que les agresseurs auraient repris le même train et seraient descendus à Douai, à contre-voie, pour disparaître. Lorsque la victime pourra être interrogée, le mystérieux drame sera vraisemblablement éclairci.

Petite Correspondance

Mère Alice. — On ne peut tenir compte des frais exposés pour des réparations proprement dites même si elles sont importantes. Le loyer actuel dépasse déjà, de très peu il est vrai, le loyer applicable en juillet prochain. —— **H.D.** — Dans toutes les librairies. —— **Pérette.** — Pour les détails, voyez notre chronique juridique du 8 courant. En résumé multipliez pour chacune des maisons le loyer de 1914 par 2,95 s'il s'agit de locaux d'habitation. —— **H.D.D.** — 1. Même réponse qu'au précédent; 2. Renseignements insuffisants. —— **Saturnin.** — En juillet majoration de 2,95. —— **Nelly.** — Voyez un avocat. —— **Picard.** — Voyez un avocat. —— **Madona.** — Pas d'augmentation pour vous en juillet. —— **Louisette.** — 1. Il doit maintenir ce qui existait quand le locataire est entré dans la maison; 2. A l'expiration de son bail commencera d'office une prorogation dont la durée sera variable suivant l'importance du loyer de 1914 et vous ne pourrez vous opposer à cette prorogation qu'en reprenant l'immeuble pour vous et pour les proches énumérés par la loi, et encore faut-il pour cela que le locataire ne soit pas privilégié, ou que, s'il l'est, vous le soyez également. —— **Français-Flamand.** — C'est peut-être parce qu'on adopte les programmes généraux qui pour les autres courses de la France n'ont pas besoin de comporter l'étude de cette langue. —— **Fervente Ste-Thérèse.** — 1° Pour la fixation du loyer on ne tient pas compte de la situation du locataire mais seulement du taux du loyer de 1914. En juillet prochain votre loyer sera de 32,45; 2° Pour être privilégiés et le propriétaire ne pourrait reprendre l'immeuble que s'il est lui-même privilégié et à condition de l'occuper. S'il reprend l'immeuble pour les proches énumérés par la loi, il faut que ces parents soient eux-mêmes privilégiés. Si la maison n'a été acquise qu'après le 1er juin 1929 il faudra en outre qu'on vous offre un autre immeuble à peu près de même importance, situation et loyer. —— **Un héritier ennuyé.** — Pour la cote mobilière, distinctions trop longues à exposer. Pour l'impôt foncier, une feuille collective portant le nom du copropriétaire et qu'on fait parvenir au premier titulaire en nom sur la feuille, ou si les intéressés sont dispersés, à celui qui est le plus rapproché. Mais tous sont solidairement responsables du paiement. —— **Maurice.** — 1° On ne peut pas vous imposer une cohabitation, mais on peut vous mettre dehors, à moins que vous ne soyez privilégié sans que le propriétaire le soit. Si le propriétaire a le droit de reprise, il devra, en raison de la date d'acquisition vous fournir une maison à peu près semblables et dans les environs immédiats; 2° Certains juges estiment que ce n'est pas une véritable sous-location. S'il y a sous-location, la majoration de ce chef est égale à 20 % de la valeur locative de 1914 des locaux sous-loués. —— **H.E.M.T.** — Même si il n'y a aucune stipulation expresse à ce sujet le locataire ne pourra pas se maintenir dans la maison puisque n'étant pas dans l'immeuble au 30 juin 1929 il n'a pas droit à la prorogation. Mais vallée à ne pas dépasser le taux limite car si le locataire intentait une action en réduction, le juge pourrait sur sa demande, pour le mettre à l'abri d'une vengeance, lui accorder une prorogation.

Alsace-Lorraine. — 1° Loyer plus que suffisant même en tenant compte de la majoration de juillet; 2° Vous n'aurez qu'à refuser tout simplement. —— **Ménette.** — Question compliquée. Voyez un avocat. —— **Quand serai-je tranquille?** — Vous demandez si on peut vous augmenter et vous ne nous donnez aucun chiffre. A supposer que le calcul que vous avez fait et que vous ne nous indiquez pas soit exact, vous ne pourrez pas avoir d'ennuis. Nous supposons qu'il y a déjà un certain temps que vous exercez un métier dans cette maison, sinon le propriétaire pourrait dire que vous avez changé la destination des lieux et pourrait demander la résiliation de votre location ou de votre prorogation. 2° La durée de la prorogation dépend de l'importance de la commune et du chiffre du loyer de 1914 que vous ne nous indiquez pas. —— **Trinette.** — Pour un artisan et si le loyer de 2.000 francs que vous nous indiquez comme étant celui d'après-guerre est en même temps le loyer de 1914, le loyer actuel peut être de 67 fr. 10, et celui de juillet prochain de 70 fr. 40. —— **Cuvette.** — Renseignements insuffisants. —— **V.A.D.** — Voyez un avocat. —— **A.L.T.** 4. — Titulaire de la carte du combattant et privilégié en raison de votre situation de famille, vous avez le droit de reprendre l'immeuble contre n'importe quel locataire privilégié (sauf contre un artisan). Mais l'acquisition étant postérieure au 1er juin 1929, vous devrez mettre à la disposition du locataire une autre maison à peu près de mêmes situation, importance et loyer. Congé par huissier, avec six mois de prévenance en respectant les usages locaux. Si ni le mari ni la femme n'étaient dans la maison au 30 juin 1929, ils n'ont pas droit à la prorogation et vous ne devez pas offrir une autre maison; de même pour le congé il suffirait de respecter les usages locaux et non la prévenance de six mois. —— **Katerine ennuyée 11.** — Loyer plus que suffisant et dépassant le taux limite même si on comprend la majoration de juillet et la majoration pour sous-location. Vous pouvez refuser l'augmentation. —— **D. G. 53.** — 1° Si à l'expiration du bail écrit le propriétaire laisse le locataire dans l'immeuble, il s'opère une location verbale aux mêmes conditions que le bail écrit, sauf la durée. Vous pouvez donc exiger du locataire qu'il respecte les termes de paiement fixés autrefois par la convention; 2° Vous ne spécifiez pas de quelle nature sont les réparations à faire aux soubassements (et nous croyons comprendre par là, d'après le texte de votre lettre, qu'il s'agit du bas des murs intérieurs, à la hauteur d'un mètre; mais cette obligation incombe au propriétaire (sauf clause contraire au bail) s'il y a vétusté ou force majeure.

PACIFIC LINE
Services réguliers de paquebots-poste de la ROCHELLE-PALLICE
CUBA-PANAMA
PÉROU & CHILI
Services réguliers de vapeurs de charge, d'ANVERS
EQUATEUR
PÉROU & CHILI
A. & G. VALCKE & Cie, 61, rue de la Gare, ROUBAIX
THE PACIFIC STEAM NAVIGATION Co Quai Carnot, LA ROCHELLE-PALLICE

TRIBUNAUX

TRIBUNAL DE LILLE

(6e Chambre)

Audience du mardi 9 juin 1931

Présidence de M. Lodieu

—— **Contrebande.** — Nez-Arezki, 23 ans, manœuvre, à Lille, et Jean Gonzalez, 22 ans, manœuvre, à Roubaix, ont introduit en fraude 10 kilos de tabac. Ils ont été condamnés à quinze jours d'emprisonnement et à une amende de 1.000 fr.

—— **Mauvais locataire.** — De nombreux locataires ayant été poursuivis pour outrage public à la pudeur, la cour condamne à quinze mois d'emprisonnement et à 50 fr. d'amende. Le Tribunal a infligé en outre aux mêmes auteurs d'infractions la surveillance de la haute police.

—— **Tromperie sur la qualité de marchandise** — Paul Poissonnier, 42 ans, place de la Gare, avait vendu de la margarine en guise de beurre. Il était poursuivi pour tromperie sur la qualité de la marchandise. On lui reprochait en outre des faits d'escroquerie; il se présentait chez des commerçants sous un faux nom et leur demandait de lui livrer des marchandises des coupons dont il prétendait se rendre la monnaie, malgré les réclamations de ses clients. Le Syndicat des Marchands de Beurre de la Région du Nord intervenait comme partie civile pour le fait de tromperie sur la qualité de la marchandise. Le Tribunal a ordonné une expertise mentale pour établir le degré de responsabilité de Poissonnier.

—— **Un grave accident d'automobile à Marcq-en-Barœul.** — Le 23 avril dernier, M. Pierre Salleneuve, 37 ans, chauffeur-livreur, à La Madeleine, circulait en automobile rue de Marcq-Bois-Fleuri, à Marcq-en-Barœul. Quand il fut arrivé à l'angle de cette dernière artère et de l'avenue Bernard, il rencontra Mme Desbonnet qui traversait une voiture d'enfant dans laquelle se trouvait son petit-fils. Mme Desbonnet fut projetée à une dizaine de mètres et succomba dans la soirée. L'enfant fut indemne.

Le Tribunal a mis l'affaire en délibéré.

MON APÉRITIF ? UN PREMIER la vieille marque française

Concerts et Spectacles

Le JOURNAL DE ROUBAIX *ne garantit pas la moralité des spectacles qui sont annoncés dans ses colonnes à titre d'information*

LILLE. — **Grand Théâtre.** — Clôture annuelle.

—— **Théâtre Sébastopol.** — Clôture annuelle.

—— **Alhambra.** — A 20 h. 30 : « L'Enfant de l'amour.

BELGIQUE

COURTRAI

FOURRURES. AU RENARD BLANC, Maison Ockier-Lemaitre, 21, rue de Tournai, Courtrai (Tél. 103 et 1596). Grande arrivée d'importants lots de RENARDS argentés sauvages, à des prix hors concurrence. Maison de confiance. - Ouvert le dimanche jusqu'à midi. 33840

Diabète - Albuminerie
Névralgies, Goutte, Rhumatmes
Bronchite, Toux, Asthme
Démangeaisons à l'anus
AVEC OU SANS PETITS VERS
Incontinence d'urine la nuit
ENFANTS, ADULTES & VIEILLARDS
TOUTES LES MALADIES
d'Estomac, Intestins, Peau
Foie, Reins, Constipation
Si vous souffrez d'une de ces maladies, envoyez de suite une description détaillée au Dr DAMMAN, sect. A. 110, rue du Trône, 76, à Bruxelles, ou Phie Masclef, 18, rue Carnot, à Tourcoing, qui vous enverra la brochure grat. avec preuves des guérisons merveilleuses obtenues par des remèdes à base de plantes. 32013

POUR PASSER AGRÉABLEMENT LES BEAUX JOURS... — Puisque la belle saison est venue, pourquoi ne profitez-vous pas de votre week-end pour aller faire du camping et de ravissantes excursions en montagne et en forêts dans les Vosges qui sont si près de Paris grâce